

Le débat sur les certifications vertes – mythes et réalités

UN DOSSIER DE VALÉRIE LEVÉE

COLLABORATION À L'ÉCRITURE DE L'INTRODUCTION : JEAN-PAUL BOUDREAU, BENJAMIN HERAZO, RICARDO LEOTO, GONZALO LIZARRALDE, CLAUDE PAQUIN, DANIEL PEARL, ANNE-MARIE PETTER

Les certifications vertes (LEED, BREEM, Passive House, Net Zéro, Well, Zéro Carbone et autres) sont de plus en plus des outils incontournables des pratiques de l'architecture et de l'urbanisme au Québec et au Canada. Or, leur adoption suscite des débats importants parmi les chercheurs et praticiens. Certains voient dans les certifications un objectif en soi. Ils considèrent que les certifications sont actuellement notre meilleur moyen pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) ainsi que de protection de l'environnement. La promotion des certifications vertes est donc l'outil privilégié pour améliorer la performance du cadre bâti. Ces défenseurs considèrent souvent que des certifications de plus en plus exigeantes doivent être encouragées (voire imposées) par les politiques publiques afin d'atteindre des objectifs mesurables.





certifications se succèdent dans le temps au cours de cycles motivés par les solutions « du moment » (ISO, LEED, Passive House, Net Zéro, et d'autres pour l'avenir?). De plus, elles se heurtent à plusieurs défis de mise en œuvre, tels que le manque d'information et de connaissances sur la performance des systèmes, de longues et laborieuses procédures, des coûts additionnels et le manque d'appui à l'innovation.

Voilà les réflexions qui ont alimenté le deuxième séminaire INTERFACES intitulé « Les certifications vertes, mythes et réalités », tenu le 26 avril 2019 et organisé par la Chaire Fayolle-Magil Construction de l'Université de Montréal et le magazine *FORMES*. Dans ce numéro, nous avons invité chercheurs et praticiens de très haut niveau à débattre sur les avantages et les inconvénients des certifications vertes. Nous explorerons les principaux points de vue sur celles-ci et examinerons leur avenir. —



D'autres environmentalistes, chercheurs et praticiens sont moins convaincus. Ils attribuent, à divers degrés, plusieurs problématiques aux certifications vertes : elles dépendent de trop de standardisation ; elles sont trop focalisées sur certains aspects de la performance du cadre bâti ; elles reposent sur une (sur)simplification des systèmes constructifs ; et elles sont souvent mal adaptées aux conditions locales. En effet, alors que chaque contexte est unique, la conjugaison des standards devient de plus en plus difficile. Pour ces raisons, et sans s'y limiter, les certifications vertes dévient de plus en plus les réelles bonnes pratiques environnementales.

Cependant, plusieurs de ces chercheurs et praticiens soutiennent souvent que les certifications sont un « mal nécessaire ». Dans cette perspective, les certifications émergent comme un outil incomplet et imparfait – mais nécessaire – pour la sensibilisation des professionnels, décideurs, entrepreneurs et citoyens face aux incontournables considérations environnementales. Elles sont, en quelque sorte, une « étape à franchir » dans un long processus de sensibilisation à une relation plus harmonieuse entre le cadre bâti, la société et l'environnement naturel. Vues sous cet angle, elles n'auraient plus leur raison d'être une fois les acteurs de l'aménagement rendus à une étape plus « avancée » dans le respect de l'environnement.

Mais les certifications vertes ont aussi des détracteurs plus radicaux. De nombreux penseurs et environmentalistes considèrent aujourd'hui que les certifications constituent un (autre) outil de manipulation des grandes associations et des élites économiques. Pour eux, les certifications ne font que reproduire les modèles de (sur)consommation existants, tout en permettant aux responsables et instigateurs de projets de se donner bonne conscience, « redorant leur blason » en « faisant semblant » de protéger l'environnement. Pour ces détracteurs, les certifications exacerbent parfois les problèmes environnementaux actuels, notamment car elles reposent sur une grande confiance envers la technologie. Pour plusieurs, ce n'est pas l'adoption de certifications, mais la décroissance économique qui peut véritablement offrir une réponse à nos plus urgents problèmes environnementaux. Pour eux, les professionnels doivent résister à la manipulation exercée par les associations qui font la promotion des certifications vertes.

Quoi qu'il en soit, les certifications vertes sont aujourd'hui des outils de légitimation de la prise de décision. Elles sont indispensables pour le secteur de l'aménagement afin de se doter d'une image de responsabilité environnementale et constituent une sous-industrie ayant une offre et une demande de plus en plus établie. Les



Julie-Anne Chayer

L'emprise de LEED

Depuis 2002, date de son lancement au Canada, la certification LEED a fait du chemin. Au 1^{er} janvier 2019, il y avait 4 025 bâtiments certifiés au Canada et la certification en 2019 n'est plus ce qu'elle était en 2002. Aperçu d'une certification en mouvement avec Joël Courchesne, architecte LEED-AP BD+C & O+M chez Courchesne et associés, et Julie-Anne Chayer, présidente du conseil d'administration du Conseil du bâtiment durable du Canada – Québec (CBDCa) et vice-présidente Responsabilité d'entreprise chez Groupe AGÉCO.

Au fil des ans, grâce à une meilleure compréhension des enjeux environnementaux, la certification LEED a élargi ses critères pour inclure l'aménagement du site, le transport, la gestion de l'eau, l'énergie, les matériaux, la conception intégrée et la qualité de l'environnement intérieur. Julie-Anne Chayer évoque notamment une étude sur le transport pendulaire des occupants d'un bâtiment concluant que sur soixante ans, le transport

était plus polluant que le bâtiment lui-même. Autrement dit, la localisation du bâtiment peut engendrer des déplacements et, conséquemment, une pollution qui annihilerait les bénéfices environnementaux du bâtiment. « On prend conscience de ces situations et la certification évolue avec les connaissances », commente-t-elle. Au fil des connaissances, les critères se raffinent, comme ce fut le cas de l'intégration de l'analyse du cycle de vie (ACV) pour les matériaux et le bâtiment dans LEED V4. « On ne tient plus seulement compte du contenu recyclé ou des matériaux renouvelables, ce qui pour moi était la base d'il y a vingt ans », se réjouit Julie-Anne Chayer. « Avec l'analyse du cycle de vie, selon moi, c'est la première fois qu'on parle vraiment de matériaux », approuve Joël Courchesne. Conséquence de cette évolution, chaque version de la certification fait référence à des normes de son temps et « un bâtiment certifié en 2010 n'a pas la valeur de la certification d'aujourd'hui », prévient-il.

« On ne tient plus seulement compte du contenu recyclé ou des matériaux renouvelables, ce qui pour moi était la base d'il y a vingt ans. »

— Julie-Anne Chayer

Certification sous influences

C'est un comité de bénévoles du Conseil du bâtiment durable du Canada qui travaille à faire évoluer la certification, et sans surprise l'industrie n'est pas loin derrière. Ce sont en effet les industries ou associations membres du CBD Ca qui, par leurs démarches pour favoriser leurs propres membres, alimentent la réflexion du comité et approuvent les nouvelles exigences. Mais cette « influence de l'industrie est positive pour que la certification soit mieux adaptée au marché », justifie Joël Courchesne en reconnaissant toutefois que « ce n'est pas forcément ce qu'il y a de mieux pour le développement durable ». Conscient des travers du lobbyisme, le CBD Ca a révisé les droits de ses membres en ne leur accordant qu'un seul droit de vote, de manière à éviter une surreprésentation des associations ou entreprises les plus grosses sur les plus petites. Sans disparaître, le lobbyisme devrait s'exercer de manière plus équitale.

Si l'industrie influence l'évolution de la certification, l'inverse est vrai aussi puisqu'elle incite les manufacturiers à adapter leurs produits aux critères de la certification en cours. Pour preuve, des manufacturiers produisent maintenant des ACV de leurs produits, même si, comme le constate Joël Courchesne, plusieurs le font pour participer à la certification LEED, mais négligent d'extraire la plus-value des ACV pour améliorer l'empreinte environnementale de leurs produits.

L'influence vient aussi des autres certifications de bâtiments. Un comité du CBD Ca épiluche les certifications HQE, Minergie, BREEAM et autres qui ont cours en Europe pour introduire de nouveaux critères sous forme de crédits pilotes.

Multiplication des certifications

Pour s'étendre aux divers segments du marché, les certifications LEED se sont aussi diversifiées. Il en existe maintenant une vingtaine, adaptées spécifiquement aux écoles, aux centres de données, aux établissements de santé... dont il est possible de certifier l'enveloppe ou l'aménagement intérieur ou l'exploitation. « On touche maintenant à tous types d'environnements bâtis, selon le besoin de l'équipe de projet ou du mandataire. Ça nous permet de faire avancer cette mission de transformer l'environnement bâti de façon plus durable », commente Julie-Anne Chayer.

C'est maintenant le GBCI Canada, une coentreprise créée par le CBD Ca et Green Business Certification Inc. (GBCI), qui administre les certifications LEED et qui devient la tierce partie pour évaluer les projets candidats. Et à la famille des certifications LEED, le GBCI Canada a ajouté les cousines RESB, ICP, Parksmart, SITES, TRUE et WELL, qui visent plus spécifiquement des stationnements, la gestion des déchets, l'aménagement des sites, le bien-être...

On peut se questionner sur la portée de ces multiples certifications qui tendent à fragmenter la démarche environnementale. Quel sens donner par exemple à la certification d'une composante d'un bâtiment ? Cela permet à des entreprises locataires d'immeubles de bureaux qui ne peuvent pas intervenir dans l'enveloppe du bâtiment d'investir dans l'aménagement intérieur de leurs locaux aux bénéfices de leurs employés, explique Julie-Anne Chayer. Inversement, un promoteur peut faire construire et certifier le noyau et l'enveloppe d'un immeuble de bureaux pour y attirer des entreprises qui, éventuellement, partageront ces mêmes valeurs environnementales et de santé pour leurs employés. « Il y a des projets comme des stationnements qui ne sont pas des bâtiments et qui ne peuvent pas être certifiés LEED, poursuit Joël Courchesne. Aéroport de Montréal développe un secteur de stationnement et d'accès à l'aéroport et veut le faire certifier SITES. Ça comprend l'aménagement paysager, l'accès piéton, la sécurité. »



Joël Courchesne

Quinze ans plus tard

Depuis 2002, la certification LEED s'est insinuée dans le paysage urbain et dans les têtes. Un rapport du CBD Ca indique qu'en 2014, le taux de pénétration du marché des certifications LEED représentait 10,7 % des surfaces de planchers des nouvelles constructions, tous types de bâtiments confondus. La diversification des certifications y est sans doute pour quelque chose. C'est dans les secteurs commercial et institutionnel qu'il est le plus élevé, en atteignant respectivement 22 et 30 %. Il est beaucoup plus bas dans les secteurs industriel et résidentiel, avec seulement 3,5 % et 1,5 %. Julie-Anne Chayer et Joël Courchesne sont aussi d'avis que les architectes familiarisés avec la certification LEED en implantent certaines mesures dans des projets non certifiés, contribuant à rehausser la qualité environnementale des bâtiments en dehors des bâtiments certifiés.

Plus largement, la certification s'est implantée dans la tête de l'ensemble des parties prenantes de la construction. Mais la motivation derrière cette implantation n'est peut-être pas toujours environnementale. « Des bâtiments sont certifiés LEED, non pas parce que le professionnel voulait faire un projet en développement durable, mais parce que le client voulait une certification LEED pour bien paraître », constate Joël Courchesne. La certification a encore du chemin à faire... —